

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Management du système de contrôle de gestion</p> <p><i>L'expert financier Administratif effectue et contrôle les process du système de coûts et de gestion de l'entreprise dans l'objectif de piloter le système d'information et mesurer de manière permanente la performance de l'entreprise et/ou de ses filiales</i></p> <p>A1.1. Pilotage de la performance par les coûts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et recommandation sur les calculs de coûts - Optimisation de la comptabilité analytique 	<p>C1.1.1 Calculer les coûts extraits du système d'information en mettant en perspective les niveaux de rentabilité attendus au travers d'une analyse sur les résultats et les risques d'exploitation encourus pour émettre des recommandations sur l'ensemble des activités de l'entreprise, en vue d'optimiser ses résultats d'exploitation</p> <p>C1.1.2 Piloter une gestion comptable analytique en identifiant les données de sortie nécessaires à l'optimisation des méthodes de gestion de</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 1 pour les activités de A1 sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p>Mise(s) en situation professionnelle(s) écrite(s) et individuelle(s), reconstituée(s) à partir de cas réels d'entreprises, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés :</p> <p>C1.1.1 & C1.1.2 Intégration des éléments d'élaboration ou de recadrage d'un système de contrôle de gestion</p>	<p>Pour l'ensemble des activités de <i>management du système de contrôle de gestion</i>, le/la candidat-e recense les documents, supports et analyses attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport d'analyse de coût est correctement structuré pour faire apparaître au travers des données présentées la situation budgétaire de l'entreprise - Les informations financières et les données sélectionnées permettent de calculer le coût de revient avec précision - La méthode de calcul de coût choisie correspond à la structure financière et à l'objectif d'information visé par l'organisation.

	<p>l'organisation dans le cadre d'un pilotage sur la performance des coûts</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Au regard des calculs réalisés l'analyse de rentabilité est pertinente et les recommandations permettent de corriger les problématiques observées - Dans le cadre du pilotage de la performance il est mis en place des méthodes de calculs permettant de mesurer la création de valeur
<p>A1.2 Réalisation des tableaux de bord et reporting</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration des systèmes de gestion - Elaboration du reporting de gestion 	<p>C1.2.1 Choisir et calculer les indicateurs de gestion en mobilisant les données disponibles dans le système d'information et en prenant en compte les objectifs stratégiques de l'entreprise et la dimension conjoncturelle de l'activité, afin de mesurer les écarts dans le cadre de la maîtrise de la performance de l'activité</p> <p>C1.2.2 Présenter les indicateurs en matérialisant les informations sous forme de tableaux de bord en choisissant des modèles de représentation pour intégrer les données dans un reporting de gestion afin de permettre l'analyse et les prises de décisions aux regards des éléments constitutifs de l'activité de l'entreprise et des attentes sur les résultats</p>	<p>C1.2.1 & C1.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'indicateurs de gestion - Construction d'un tableau de bord - Proposition d'un plan d'actions dans un commentaire écrit structuré factuel et argumenté 	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de gestion sont recensés dans le tableau de bord en fonction de la problématique analysée - Le calcul des écarts de gestion est juste et l'analyse en est argumentée - Le tableau de bord se compose de représentations pertinentes permettant d'analyser l'indicateur de performance de l'entreprise - Le reporting intègre une analyse structurée, complète permettant de mettre en évidence les forces et les fragilités financières de l'organisation
<p>A1.3. Elaboration et suivi des budgets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modélisation des budgets 		<p>Cas pratique basé sur une situation réelle ou reconstituée, amenant la production d'une restitution écrite</p>	

<p>- Surveillance des écarts entre prévisionnels et réalisés</p>	<p>C1.3.1 Modéliser une démarche budgétaire de l'entreprise en élaborant des budgets de synthèse à partir des besoins des services et des orientations stratégiques établies par la Direction, afin de structurer les budgets par service et/ou par activité dans l'objectif de calculer les écarts budgétaires pour nourrir l'analyse des divergences et initier si besoin des actions correctives.</p> <p>C1.3.2 Contrôler et suivre les écarts des lignes budgétaires établies tel que prévu dans le processus budgétaire en incrémentant les données de l'activité réelle dans l'outil budgétaire afin d'informer, soutenir et faciliter la gestion de l'activité auprès de la Direction avec l'objectif d'ajuster performance et prévision budgétaire.</p>	<p>individuelle, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p> <p>C1.3.1 & C1.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traduction de la stratégie en budgets - Calcul et analyse des écarts 	<ul style="list-style-type: none"> - Les composantes de la stratégie de l'entreprise sont identifiées et leurs déclinaisons sont cohérentes leur traduction au travers du système budgétaire est exhaustive - La production des budgets intègre les données connues relatives à l'activité, aux évolutions de la réglementation et les projections envisagées par la Direction - L'analyse de la situation budgétaire présentée est factuelle et précise les éléments remarquables
<p>A2 Optimisation de la structure financière par le pilotage des investissements</p> <p><i>En appui des Directions, l'expert Financier et Administratif pilote et</i></p>		<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 2 pour les activités de A2 & A3 sont évaluées sur la base des productions suivantes</p> <p>Activité A2 (2.1 & 2.2) Cas d'entreprise basé sur une situation réelle ou reconstituée, amenant la production d'une restitution écrite individuelle, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p>	<p>Pour l'ensemble de la mise en situation le la candidat.e a produit l'ensemble des documents et analyses attendus</p>

<p><i>adapte en fonction des situations et besoins de l'entreprise, les opérations d'investissements en mesurant la bonne optimisation à terme de la structure financière de l'entreprise</i></p> <p>A2.1 Elaboration des plans d'investissements en cohérence avec les orientations stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et sélection des investissements - Application et suivi des investissements 	<p>C2.1.1 Recueillir et valider les données techniques, commerciales et financières issues des investissements en sélectionnant les investissements sur les calculs de leur rentabilité financière afin d'élaborer des plans d'investissement en cohérence avec les orientations stratégiques définies par la Direction</p> <p>C2.1.2 Calculer le pay-back et le taux de rentabilité interne de chaque investissement en validant la pertinence financière par rapport aux standards de l'entreprise afin de mettre en évidence les éléments significatifs des investissements potentiels au regard des objectifs et orientations de l'entreprise afin d'engager le projet et suivre sa rentabilité dans le temps</p>	<p>C2.1.1 & C2.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des éléments nécessaires à l'analyse des investissements envisageables - Sélection des indicateurs pertinents & évaluation des projets <p>C2.2.1 & C2.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse financière des éléments de bilan - Proposition de solutions de financement à moyen et long terme - Construction d'un plan de financement - Formalisation d'un dossier d'investissement - Analyse de la rentabilité réelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments financiers nécessaires à l'analyse des investissements potentiels sont collectés et organisés de façon pertinente et de manière à ce que les flux de trésorerie liés aux investissements potentiels soient quantifiés et rattachés de manière efficiente à une périodicité et commentés - Le critère financier basé sur le Pay-Back (temps de récupération de l'investissement) et le TRI (taux de rendement interne en %) est calculé à partir des normes modélisées par l'entreprise - Le dossier d'investissement reprend l'ensemble des éléments pertinents (description des investissements, critères de rentabilité, niveau de risque...) afin d'orienter les décideurs dans le choix d'investissement, les potentiels projets d'investissement sont analysés en fonction des critères de rentabilité, risques, délais de retour sur investissement - La rentabilité réelle des investissements est analysée pour s'assurer que les prévisions
---	---	--	--

			<p>ont été tenues, et dans le cas contraire proposer des mesures correctives</p>
<p>A2.2 Organisation et optimisation des financements à moyen et long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et organisation des moyens de financement - Analyse des impacts des choix de financement 	<p>C2.2.1 : Mettre en place les moyens de financement les plus pertinents en croisant l'analyse des investissements envisagés par l'entreprise et les besoins de financement qui ressortent du business plan afin de proposer différentes options envisageables sur le moyen et long terme</p> <p>C2.2.2 Mesurer les impacts que les investissements peuvent avoir sur la structure financière, managériale et actionnariale en analysant au travers de tableaux de bord la cohérence entre le business plan, les solutions de financement et la capacité de remboursement afin de construire une argumentation convaincante auprès de financeurs potentiels</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Au regard des besoins de financement de l'entreprise, différentes solutions de financement sont proposées en prenant en compte de manière claire les caractéristiques et contraintes des différents moyens de financement envisageables - L'impact des choix de financement sur la structure financière, managériale, actionnariale est mis en évidence à partir de solutions de financement envisagées cohérentes au regard des financeurs sollicités - Le dossier de demande de financement pour les projets d'investissements majeurs présente les éléments déterminants du contexte de l'entreprise, démontre la cohérence avec le business plan et prouve la capacité de remboursement par le cash-flow prévisionnel
<p>A3 Optimisation des financements et du cash management</p>		<p>Activité A3 (3.1 & 3.2) Cas d'entreprise basé sur une situation réelle ou reconstituée, amenant la production d'une optimisation de</p>	<p>Pour l'ensemble de la mise en situation le.la candidat.e a produit l'ensemble des documents et analyses attendus</p>

<p><i>L'Expert Financier Administratif assure une veille et un contrôle permanent sur l'ensemble des opérations de trésorerie à court terme afin de vérifier les encours et l'état journalier du cash-flow</i></p> <p>A3.1 Pilotage des opérations de trésorerie et des activités de cash management pour assurer la liquidité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des flux de trésorerie - Optimisation et contrôle dans le suivi de la trésorerie 	<p>C3.1.1 Suivre la trésorerie au jour le jour en récupérant automatiquement l'ensemble des mouvements et soldes bancaires de l'entreprise, en établissant régulièrement des prévisions de trésorerie à court terme, et en veillant aux respects des règles d'encaissement et de décaissement afin de les rapprocher du budget de trésorerie et anticiper les déviations éventuelles et si besoins mettre en place des plans d'action afin d'éviter des problèmes de liquidité à court terme</p> <p>C3.1.2 Mettre en place des outils de cash-flow en déployant une optique budgétaire à finalité de s'assurer de la liquidité globale de l'entreprise et en mettant en place des conventions de trésorerie pour autoriser les prêts et emprunts entre filiales et holding de manière à optimiser et contrôler de manière quasi permanente la liquidité globale de l'entreprise</p>	<p>financement, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p> <p>C3.1.1 & C3.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données financières impactant les flux de trésorerie & constats - Evaluation du financement des besoins en trésorerie & propositions de solutions - Construction d'un plan de trésorerie optimisé - Recommandations contractuelles <p>C3.2.1 & C3.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des positions de trésorerie - Evaluation des solutions de financement et propositions d'optimisations <p>C3.3.1 & C3.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse critique d'un existant avec des recommandations - Proposition d'une gestion optimisée du suivi des risques (change, volatilité des cours) - Maîtrise du contrôle des activités de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de la performance des financements est assuré par l'utilisation d'un outil de cash management qui permet une analyse précise des flux de trésorerie par nature - Les contrôles disponibles dans l'outil de cash-management permettent de vérifier la fiabilité des relevés bancaires en temps réel - Les conventions de trésorerie respectent les contraintes juridiques et fiscales des pays concernés et le contrôle des prêts emprunts groupe s'effectue par rapport aux budgets et au business plan - La résolution d'un problème de trésorerie lié au flux est identifiée et traitée de manière pertinente et avec réactivité - Le modèle de prévision de trésorerie à court terme présente une analyse par nature de flux et un bouclage cash-flow
<p>A3.2 Gestion des opérations de bénéfices et de trésorerie</p>	<p>C3.2.1 Evaluer les bénéfices de gestion à partir d'une collecte et d'une analyse des éléments financiers pour améliorer les liquidités et en</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments clés des comptes annuels de l'entreprise sont extraits de manière pertinente afin de proposer une note de

<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des bénéfices de gestion - Négociation et suivi des contrats avec les partenaires financiers 	<p>optimiser le financement dans l'objectif de sécuriser la trésorerie et de réduire le poids du BFR</p> <p>C3.2.2 Négocier avec des partenaires des contrats d'affacturage ou d'escompte en justifiant les besoins de financement et en présentant les garanties nécessaires pour rassurer et fiabiliser les contractants, afin de garantir une gestion pertinente des financements à court terme et réduite le poids du BFR</p>		<p>gestion démontrant la réalité des financements et les sources d'optimisations potentielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de financements externes envisagées sont étayées au regard des contraintes et pertinentes par rapport à la situation de l'entreprise - Les éléments clés de la position financière de l'entreprise sont identifiés et posés afin de convaincre de potentiels partenaires - L'analyse de contrats existants permet d'évaluer leur qualité et de proposer de potentielles améliorations (conditions, suivi des opérations de financement, modalités de comptabilisation...)
<p>A3.3 Veille sur la prévention des risques financiers et de non-conformité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle sur les activités de financements à l'international - Veille sur la sécurité des données bancaires 	<p>C3.3.1 Sécuriser la gestion de la trésorerie liée au financement d'activités volatiles (achats matières premières, en devises) en identifiant et évaluant les risques induits afin d'optimiser une politique de maîtrise de ces risques par une mobilisation des principaux instruments de couverture et un suivi de gestion optimisé</p> <p>C3.3.2 Mettre en place des procédures strictes de contrôle pour la mise à jour des données bancaires et l'identification des acteurs liés au processus de paiement afin de veiller aux risques de</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilité de l'endettement financier au risque de hausse de taux est correctement appréhendée et estimée - Les outils de suivi existants sont analysés et optimisés ou mis en place le cas échéant - Les instruments de couverture optimaux sont envisagés dans une politique de gestion des risques de change clairement établie - Les positions nettes de changes sont couvertes en fonction de la stratégie arrêtée par l'entreprise lorsque les outils de

	<p>fraudes et d'erreurs dans les systèmes de paiement par l'élaboration d'une politique de prévention en matière de fraude et de non-conformité</p>		<p>couverture existant à des conditions financières jugées acceptables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de séparation des fonctions sont connues et appliquées dans le processus de comptabilisation et de paiement - Les règles de conformité bancaire par pays sont connues et appliquées rigoureusement et les délégations bancaires sont conformes au cadre juridique de l'entreprise et mise à jour quand nécessaire - Le risque de contrepartie est analysé à partir des notations de marché et comparé au risque considéré comme acceptable par l'entreprise
<p>A4. Organisation, structuration et coordination des systèmes comptables et financiers</p> <p><i>L'Expert Financier Administratif coordonne l'ensemble des activités comptables et financières de manière à sécuriser, mesurer, interpréter et présenter les résultats de la tenue comptable annuelle</i></p> <p>A4.1 Supervision du système d'information de la gestion comptable et financière de l'entreprise/ groupe et filiales</p>	<p>C4.1.1 Superviser les opérations comptables effectuées en assurant le respect des normes du plan comptable général (PCG) et autres normes internationales (IFRS/IAS...), de manière à garantir la conformité et la fiabilité des données</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 3 pour les activités de A4 sont évaluées sur la base des productions suivantes</p> <p>Mise(s) en situation professionnelle(s) écrites, individuelle(s) et reconstituée(s) à partir de cas réels d'entreprises, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p> <p>C4.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le rendu des opérations comptables dans l'objectif d'identifier et faire établir les correctifs nécessaires 	<p>Pour l'ensemble de la mise en situation le la candidat.e a produit l'ensemble des documents et analyses attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'application des normes comptables du PCG est vérifiée au travers des écritures comptables du grand livre et par l'analyse des cycles comptable

<ul style="list-style-type: none"> - Supervision de la tenue comptable annuelle - Préconisation sur les défaillances et améliorations 	<p>comptables enregistrées et des retraitements comptables relatifs à la consolidation</p> <p>C4.1.2 Evaluer et analyser les circuits d'information comptables et financiers, pour identifier et corriger les défaillances sur les opérations comptables, pour établir des points de contrôles et de risques au travers du contrôle interne afin de les corriger et d'apporter aux équipes concernés des préconisations de traitement voire de créer avec eux de nouveaux process de traitement des opérations afin de fiabiliser la production comptable et financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les retraitements spécifiques liés à la consolidation <p>C4.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir des éléments relatifs à un dispositif de contrôle interne, analyse de dysfonctionnements, résolution de problématique, proposition d'un dispositif optimisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le traitement du passage des comptes sociaux aux comptes normes IFRS devant apparaître dans l'annexe sont effectués - L'approche par la revue analytique des comptes détecte les situations anormales en fonction de la typologie de l'activité - Les points de contrôle effectués sur les process fournissent les forces et les faiblesses du dispositif de contrôle interne et amène des recommandations de sécurisation en matière de traçabilité fiscale (factures), de risques et de fraudes - Les points de contrôle sont identifiés en fonction de la législation et de la réglementation applicable dans l'entreprise
<p>A4.2 Participation à la clôture et l'approbation des comptes annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des comptes avant clôture - Elaboration et publication du rapport financier des comptes annuels 	<p>C4.2.1 Analyser en lien avec les équipes comptables l'arrêt des comptes de produits et de charges, grand livre, l'arrêt des écritures des journaux en supervisant et analysant la cohérence et la concordance des comptes dans le respect des normes comptables du PCG et/ou des normes internationales dans l'objectif de s'assurer de l'exactitude de la clôture des comptes avant l'édition des rapports de fin d'exercice</p> <p>C4.2.2 Réaliser des rapports d'analyse financière à partir des données réunies sur les états de clôture des comptes pour établir la réalité de la situation financière de l'organisation auprès de la</p>	<p>C4.2.1 & C4.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des opérations de clôture d'exercice - Régularisation d'opérations comptables et comptabilisation d'écritures comptables dans le cadre des travaux d'inventaire - Constitution d'un rapport comptable et financier conforme aux obligations légales et aux besoins d'information des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les échanges sont harmonisés entre les experts et les auditeurs par des méthodes de travail de justification des comptes (normatif OEC et CNCC) adaptées au contexte, dans le respect des échéances réglementaires et légales - Le diagramme de processus de clôture des comptes démontre la fiabilité de l'organisation du traitement des procédures comptables pour répondre à la piste d'audit fiable

	<p>Direction et/ou des parties prenantes et présenter les bilans et résultats dans une présentation du diagnostic financier adapté au public ciblé, pouvant intégrer des recommandations en miroir des constats effectués concernant les process et applications, l'efficience du système d'information comptable</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les états de synthèses consolidés sont connus et les éléments majeurs sont identifiés et traités - Les documents de synthèse établis mettent en cohérence le bilan, compte de résultat et annexes et permettent d'extraire les informations conformes aux obligations légales et/ou appropriées aux besoins des parties prenantes visées - Les événements exceptionnels sont identifiés, les résultats sont caractérisés au regard des orientations stratégiques poursuivies afin de nourrir la réflexion de la Direction et/ou des parties prenantes concernées - La stratégie de communication est adaptée au(x) public(s) destinataire(s) du(des) rapport(s) établi(s)
<p>A4.3 Sécurisation des systèmes de gestion dématérialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des systèmes d'information dans le traitement des données comptables - Optimisation des échanges et des traitements entre les services 	<p>C4.3.1 Evaluer avec les services comptables la fiabilité du système de gestion dématérialisé en contrôlant la production comptable et en émettant au travers d'un plan d'actions les points d'évolutions sur les process et paramètres de données comptables, fiscales et sociales de manière à rendre plus efficient le SI dans la gestion des données financières</p> <p>C4.3.2 Organiser, avec les services concernés par le système d'information financière, une démarche d'audit permettant de faire</p>	<p>Cas pratique basé sur une situation réelle ou reconstituée, amenant la production d'un rapport et d'une restitution orale, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p> <p>C4.3.1 & C4.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'organisation de la démarche d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> - Le déroulé de la démarche d'audit du Système d'information de gestion est cohérent - Les données d'entrée prises en compte dans l'analyse sont pertinentes et factuelles - Le rapport de synthèse identifie les pistes d'amélioration ou de simplification - Le cahier des charges du projet d'amélioration établit un plan d'actions cohérent : inventaire des besoins,

	communiquer de manière efficiente les services entre eux dans l'objectif de sécuriser le traitement des données et leurs stockages	- Diagnostic commenté de situation et plan de préconisations	implications par service et ordres de priorité, chiffrage des actions, ressources à mobiliser - La mise en application du système est accompagnée par une modélisation des révisions induites sur l'organisation des tâches, les process, le contrôle interne - Le travail du groupe projet est organisé et repose sur des méthodes et outils propres à sécuriser la démarche
<p>A5 Sécurisation des transformations en lien avec la stratégie de l'organisation</p> <p><i>L'Expert Financier Administratif collabore à la démarche stratégique organisationnelle de l'entreprise et au développement des ressources en matière de RSE, il pilote le plan de sécurisation des risques encourus par l'entreprise et ses filiales. Il assure également l'accompagnement des équipes dont il a la responsabilité, notamment dans les contextes d'adaptation au changement et en veillant à la mise en œuvre d'une démarche inclusive</i></p> <p>A5.1 Modélisation et structuration de l'organisation de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage d'une démarche stratégique 	<p>C5.1.1 Analyser la démarche stratégique en mettant en place une approche systémique de l'organisation pour définir les allocations de ressources au travers l'identification des forces et</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 4 pour les activités de A5 sont évaluées sur la base des productions suivantes</p> <p>Cas pratique basé sur une situation réelle ou reconstituée, amenant la production d'une restitution écrite</p>	<p>Pour l'ensemble de la mise en situation le la candidat.e a produit l'ensemble des documents et analyses attendus</p> <p>- La cartographie permet de visualiser l'ensemble des sous-systèmes de l'organisation globale de l'entreprise et d'analyser les interconnexions internes et</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation d'une démarche RSE 	<p>faiblesses des mécanismes organisationnels au sein de l'ensemble des services, de manière à optimiser le fonctionnement conjoint des ressources internes et externes existantes ou préexistantes</p> <p>C5.1.2 Identifier et évaluer les actions à mener par sous-systèmes en termes de RSE et d'adaptation à l'environnement externe par rapport à la norme ISO 26000 afin de contribuer à l'amélioration de l'allocation des moyens et des ressources financières en lien avec la stratégie globale de l'entreprise et en vue d'atteindre les objectifs de développement durable décidés par la Direction Générale (agenda ONU 2030)</p>	<p>individuelle, permettant de répondre aux critères d'évaluation spécifiés</p> <p>C5.1.1 & C5.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la cartographie des sous-systèmes et leur analyse de performance - Diagnostic du niveau de RSE atteint ou en cours de structuration - Recommandations & plan d'actions dans une démarche RSE <p>C5.2.1 & C5.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des risques impactant la pérennité financière, commerciale et sociale de l'activité - Etablissement d'une cartographie des risques démontrant les estimations de vulnérabilité - Evaluation et mesures de correction 	<p>externes de manière à évaluer avec pertinence à la fois le niveau de performance et d'efficacité des moyens et ressources alloués qui favorise le positionnement de l'entreprise en regard de ses résultats, ses projets stratégiques et la concurrence</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du niveau de RSE atteint est mesuré au regard du référentiel de la norme ISO 26000 et des préconisations permettent d'identifier la capacité à proposer de manière efficiente des évolutions/innovations favorisant l'amélioration de la performance financière de l'entreprise et l'atteinte de ses objectifs de développement durable - Des leviers de performances, de compétitivité et de création de valeur sont identifiés et justifiés par les observations factuelles émanant de l'analyse du pilotage stratégique
<p>A5.2 Elaboration d'un plan de sécurisation des risques (PSR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques de l'entreprise - Organisation des étapes de prévention et de sécurisation 	<p>C5.2.1 Evaluer le niveau d'acceptabilité des risques auxquels l'entreprise est confrontée en réalisant une cartographie des risques sur l'ensemble des domaines de l'entreprise et en évaluant le degré d'urgence des actions de prévention et de protection à mettre en œuvre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques endogènes et exogènes impactant la pérennité financière de l'entreprise sont inventoriés dans une cartographie - Un système de cotation cohérent, associé à la matrice de Farmer évalue la criticité des risques dans les dimensions

	<p>dans le cadre d'une conduite de projet de couverture des risques</p> <p>C5.2.2 Mettre en place une démarche de prévention des risques en identifiant et évaluant les mesures primaires, secondaires et tertiaires de prévention des risques encourus dans l'entreprise afin d'organiser un plan d'action (PSR) construit sur des arbitrages avec les acteurs concernés afin d'optimiser le pilotage des risques et adapter les ressources de protection nécessaires à la pérennité du fonctionnement de l'organisation</p>		<p>impact/probabilité/niveau acceptabilité propres à l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'actions de sécurisation est proposé sous forme d'un portefeuille de projets à court et moyen termes, ciblant les risques prioritaires et importants – risques non acceptables des risques secondaires- risques acceptables - Des indicateurs choisis permettent de mesurer l'efficacité des actions du plan de sécurisation des risques - Le pilotage des risques endogènes et exogènes intègre l'actualisation du système de cotation selon l'évolution du contexte de l'entreprise
<p>A5.3 Management des équipes dans un contexte d'adaptation aux changements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des équipes - Accompagnement managérial et fédérateur dans une conduite du changement 	<p>C5.3.1 Dimensionner et animer une équipe en organisant les fonctions de chaque collaborateur afin de produire les résultats attendus en définissant les moyens à mettre en œuvre, les compétences à mobiliser et les actions d'évaluation et d'accompagnement à conduire.</p> <p>C5.3.2 Accompagner les équipes dans les situations d'évolutions et de changements en mettant en place une démarche managériale de mesure et d'évaluation des impacts afin d'adopter une approche adaptée de la conduite du changement et rendre compte de la situation dans un contexte international nécessitant la mise</p>	<p>C5.3.1 Mise en situation professionnelle écrite, individuelle et reconstituée, amenant la production d'un diagnostic situationnel et d'un plan d'actions globales permettant de répondre aux impératifs identifiés</p> <p>C5.3.2 Cas pratique à partir d'une situation réelle de changement observée de l'entreprise avec la rédaction d'un rapport écrit et une restitution orale, décrivant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic identifie les enjeux du contexte - Les forces et faiblesses de l'organisation en place sont listées - Les recommandations d'actions à mener sont cohérentes et argumentées (recrutement, formations, nouvelles organisations, nouveaux moyens, processus de travail...) - La feuille de route intègre un calendrier réaliste et précise les ressources internes et/ou externes à mobiliser, les actions managériales à mener (entretiens, réunions...)

	<p>en œuvre d'une communication écrite et orale en anglais</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre d'un nouveau projet sur le périmètre de la gestion comptable et financière, - La présentation d'un processus d'accompagnement des équipes au changement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du contexte à prendre en compte sont identifiés et la problématique posée - Les actions visant à répondre à la problématique sont posées - Les changements et leurs impacts sont analysés et les freins potentiels détectés - Le plan d'accompagnement au changement est argumenté et agit sur les risques et résistances aux changements identifiés - Le rapport de mission répond au cahier des charges établi et comporte une synthèse managériale (executive summary) de 2 pages en anglais et en français - L'oral répond au cahier des charges, s'appuie sur un support de présentation professionnel et intègre 5 minutes de présentation en anglais
<p>A5.4 Management des équipes dans une démarche inclusive</p> <p><i>L'Expert Financier Administratif participe en lien avec le service RH à la politique d'inclusion pour le personnel souffrant de situation de handicap</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du temps de travail 	<p>C5.4.1 Mettre en place une démarche d'inclusion en fournissant les moyens techniques, humains et émotionnels nécessaire à l'aménagement du poste de travail afin de fournir une bonne intégration au sein des équipes et de leurs activités au quotidien</p> <p>C5.4.2 Aménager le temps de travail des personnes en situation de handicap à partir des conseils du référent handicap attiré en interne et éventuellement externe dans l'objectif de</p>	<p>Mise en situation écrite, individuelle et reconstituée à partir d'un cas réel d'entreprise décrivant une adaptation d'inclusion d'une PSH au sein d'un service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une démarche d'inclusion intégrant l'adaptation potentielle du poste de travail, un aménagement du temps de travail, la bonne intégration dans l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le collaborateur concerné est accueilli dans les règles respectant son type de handicap : son profil de poste et son temps de travail est visé par le référent handicap et son supérieur hiérarchique veille à ce qu'aucune

<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du handicap et adaptation des attributions du poste pour accompagner les besoins identifiés - Aménagement ergonomique du poste de travail et des éventuels déplacements professionnels - Mobilisation des ressources appropriées internes et/ou externes 	<p>respecter les conditions de travail et mesurer le niveau de pénibilité du collaborateur concerné</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des instances concernées 	<p>discrimination soit faite tant sur le plan technique que sur le plan humain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des aménagements techniques et ergonomiques sont mis en place sur le poste de travail - Un aménagement contractuel est prévu en fonction du type de handicap concernant les conditions de temps de travail et dans le respect réglementaire - Des dispositions appropriées sont intégrées dans la période d'intégration du salarié
<p>Le mémoire d'expertise amène à réaliser une étude de cas réelle individuelle basée sur l'exploitation d'un contexte observé lors d'une période en entreprise, faisant l'objet de la restitution d'un dossier professionnel écrit complété par une restitution orale</p>			